



Accident de trajet à cause d'un problème de malfaçon de voirie

Par **karelosi**, le **07/10/2009** à **14:21**

Bonjour,

J'ai eu le jeudi 30 septembre un accident de trajet à vélo :

ma pédale a accroché une plaque d'égoût ou d'eau potable mal positionnée et j'ai chuté au beau milieu d'un rond point d'un vol plané de 4 mètres. résultat : traumatisme crânien (perte de connaissance) et clavicule gauche cassée. Et encore, j'ai eu de la chance!

Cependant ai-je des droits contre la ville (ici monaco) dans laquelle je travaille qui est sensé appliquer une réseau de voirie dans les règles?
cordialement.

Mlle COLIBERT Karel